



## Contrat d'engagement républicain

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat.

**L'Association Mulhousienne de Mobilisation par l'activité et pour les compétences**, déclarée à Mulhouse le 07/06/1988 sous le numéro **Volume 53 Folio 25** dont le siège social est situé à **83 rue Koechlin 68200 Mulhouse** et représentée par son président, **Monsieur MALAS David**, dûment habilité à l'effet des présentes par une décision du Conseil d'Administration en date **du 22/06/2020** ci-annexée, s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain suivant :

**Engagement n°1** : respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine.

**Engagement n°2** : respecter les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution.

**Engagement n°3** : ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République, - s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

**Engagement n°4** : respecter le principe d'égalité et de non-discrimination.

Fait à Mulhouse, le 02/01/2023

L'association, le Président,



60, Boulevard Roosevelt BP 92267  
68068 MULHOUSE

Tél : 03 89 60 05 60 Mail : [accueil@amac68.fr](mailto:accueil@amac68.fr)

Site : [www.amac68.fr](http://www.amac68.fr)

SIRET : 351 331 137 00031